

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Assemblée nationale - recomposition politique.....	1
▶ Préparation des communales - Divers.....	4
▶ Diplomatie, coopération.....	4
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	5
▶ Santé publique, conditions carcérales.....	5
▶ Droits des enfants, éducation.....	5
▶ Expatriations, esclavage moderne.....	6
▶ Retour des exilés, prisonniers politiques, justice, gouvernance.....	7
▶ Recrudescence de l'insécurité, phénomène « dahalo »	8
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	10
▶ Ressources minières, pétrolières et halieutiques, foncier.....	10
▶ Trafic de bois de rose et de ressources naturelles	11
▶ Environnement, calamités.....	13
▶ Bailleurs de fonds	13
▶ Divers.....	15

POLITIQUE

▶ Assemblée nationale - recomposition politique

02/06 - La formation du bureau national du nouveau parti présidentiel HVM contestée. Des militants de base dénoncent le fait que les fondateurs du parti aient inversé le processus normal de désignation des organes directeurs d'une formation politique. « *Normalement, tout doit partir de la base. Il faut commencer par mettre en place les structures de la base, des fokontany aux districts en passant par les communes. La tenue de congrès régionaux est possible. Les membres du bureau national d'un parti doivent être élus au cours d'un congrès national. Ce qui n'a pas été le cas pour le HVM* », déplore un député indépendant d'obédience présidentielle qui dénonce l'« *absence de démocratie* » dans la formation politique du président de la République. *La Gazette* écrit : « *Le HVM sera un grand parti qui recevra beaucoup d'adhérents comme l'a été l'Arema, l'UNDD, le TIM, le TGV et le Mapar avant tous de sombrer lorsque le fondateur n'est plus au pouvoir. Ainsi va la politique à Madagascar...* ».

Avec la naissance du parti HVM, des questions se posent sur l'alliance entre le régime et la plateforme présidentielle PMP qui regroupe plusieurs formations politiques, à l'instar de la mouvance Ravalomanana, du MMM et du Leader Fanilo. Jusqu'à présent, le président s'est appuyé sur la PMP. En sera-t-il encore de même lorsque le HVM aura sa place à l'assemblée nationale et s'y exprimera en son nom ? D'après Mamy Rajaonson, député de la mouvance Ravalomanana, la PMP continuera à soutenir le président et sa politique tant qu'il respectera ses engagements vis-à-vis de la plateforme. Le MMM rappelle qu'il n'a pas conclu d'accord avec le HVM mais avec la PMP. Reste à savoir si les deux parties auront la même position lors des futurs débats.

Guy Rivo Randrianarisoa reconstitue les bases de l'ex-parti présidentiel TIM pour affronter les élections à venir, à commencer par les municipales. Le député affirme que des dissidents ont rejoint la formation politique mais on sait que certains cadres de l'ancien TIM ont rejoint le Mapar d'Andry Rajoelina. Le but avoué des partisans de l'ancien président est notamment de briguer la mairie de la capitale. La victoire serait

pour eux une sorte de revanche car la défaite du candidat du TIM et la victoire d'Andry Rajoelina à l'élection municipale d'Antananarivo, en 2007, a donné le véritable coup d'envoi à la crise que le pays a connu début 2009. Une éventuelle candidature de Lalao Ravalomanana est évoquée mais ne fait pas l'unanimité. La situation à Antananarivo est suivie de très près par les observateurs, tant nationaux qu'internationaux car la recomposition politique qui se dessine dépendra inéluctablement des résultats du vote de la capitale. Au cours des dernières années, c'est en effet la mairie d'Antananarivo qui a servi de tremplin aux nouveaux dirigeants du pays, rappelle *La Nation*. Une convention régissant provisoirement la direction de l'ancien parti majoritaire pourrait être proposée à Marc Ravalomanana par son épouse lors d'un déplacement annoncé en Afrique du Sud. Cette convention serait le résultat d'un difficile processus de réconciliation interne, qui ne semble pas encore totalement achevé. Les structures du parti sont encore contestés par le camp du ministre Roland Ravatomanga qui voudrait à tout prix imposer sa mainmise sur la direction du TIM.

14/05 - Scission des pro-Rajoelina : naissance du Mapar-PHR. Le groupement est composé principalement des partisans du Mapar pro-Maharante. La création a été prise à l'issue de négociations avec le président fondateur du Mapar, Andry Rajoelina, le coordonnateur national du parti, Maharante Jean de Dieu, et le président de la République. Andry Rajoelina aurait donné son accord aux députés Mapar de se répartir entre plusieurs groupes parlementaires.

03/06 - Hery Rajaonarimampianina ne ménage pas ses critiques au Mapar d'Andry Rajoelina. Il accuse des anciens compagnons de route de se livrer à des « *manœuvres politiques* » en essayant d'exploiter les litiges fonciers qui ont défrayé récemment la chronique dans la capitale. Pourtant, le Mapar ne veut, en aucun cas, se placer dans l'opposition. Il justifie cette position par le fait que le président de la République a été soutenu lors de la présidentielle par des partisans pro-Rajoelina. Hery Rajaonarimampianina voit les choses autrement. Dès sa prise de fonction il a annoncé qu'il allait tourner la page du passé. Il n'hésite pas à travailler avec les adversaires politiques de Mapar, à l'instar de la mouvance Ravalomanana. Le président semble déterminé à se libérer totalement de son ancien mentor. « *Le vrai-faux soutien du Mapar au président élu relève d'un calcul politique bien connu à Madagascar* », note *L'Express*. La démarche vise à pousser le chef de l'État à endosser le costume de prédateur et à faire d'Andry Rajoelina la victime. L'opinion publique malgache est prompt à prendre la défense des faibles, comme l'histoire l'a démontré depuis 2002.

04/06 - Projet de motion de censure contre le gouvernement Kolo : 60 signatures recueillies (109 selon certaines sources). Alors qu'au départ, la motion de censure a été initiée par les parlementaires issus du Sud en vue de sanctionner le gouvernement face à son supposé laxisme à propos de l'insécurité sévissant dans ces régions, *Midi* constate que le projet de motion de censure s'est cristallisée sur le règlement des arriérés de salaires des députés et la question de leurs indemnités et autres « *privilèges* », ainsi que sur leur opposition à la déclaration de patrimoine. Ils exigent notamment un salaire mensuel de 5 millions Ar, des indemnités de 6 millions, le droit de recruter chacun 5 assistants parlementaires, l'attribution de tickets de carburants et des crédits téléphoniques, le remboursement des frais de déplacement et des dépenses engagées depuis leur élection, l'exemption d'impôts sur le revenu, mais aussi et surtout, l'octroi d'un 4x4 haut de gamme de marque Toyota. Le montant total des « *avantages* » revendiqués s'établirait à 10 millions Ar par mois, soit approximativement 100 fois le salaire minimum dans le secteur public. Les membres du gouvernement et une représentante de la présidence se sont rendus au parlement pour tenter de désamorcer la contestation des élus, sans y parvenir, se retranchant derrière l'impossibilité pour l'Etat de satisfaire financièrement ces exigences avant la fin de l'année. Le premier ministre a annoncé que les pourparlers vont se poursuivre entre les deux entités. Le projet de motion de censure reste en suspens. Si le Mapar, qui compte 49 députés, rentre dans le jeu, la motion de censure pourrait être déposée. Elle pourrait aboutir si les deux tiers de l'assemblée l'adoptent. L'échec de la motion de censure pourrait entraîner la dissolution de l'assemblée et l'organisation de législatives anticipées.

Pour *La Gazette*, la mention de censure est écartée, l'exécutif ayant « *cédé aux caprices des députés* ». A l'issue de la rencontre à huis clos entre les membres du gouvernement et les députés, un terrain d'entente aurait été trouvé au sujet de leurs « *droits et avantages* », hormis sur le point de l'attribution d'un 4x4 Toyota. Le quotidien affirme que la communauté internationale, particulièrement, les bailleurs de fonds, suivent de près cette agitation qui augure mal de la volonté des élus de rétablir la bonne gouvernance. Certains députés ont n'ont pas hésité à proposer la vente de tous les stocks de bois de rose afin que l'Etat puisse disposer des fonds pour satisfaire cette demande, note *Midi*. Les députés sont convaincus que l'Etat finira par accéder à leurs revendications.

Commentaire de *L'Express* « *le parking de l'assemblée nationale ressemble déjà à un mini-salon de l'auto où le modèle le moins séduisant est une pièce de 200 millions Ar. Les questions alimentaires enlèvent ainsi le masque à ces élus et font redécouvrir leur vrai visage qui incarne la cupidité, le cynisme et une voracité carnassière. Ils ont montré que les diverses majorités étaient éphémères et n'obéissaient qu'à la loi du marché (...). Après le naufrage du Mapar, c'est la PMP qui risque de se saborder surtout après la naissance du HVM. Les députés ont montré qu'ils n'étaient pas dignes de confiance. Il a suffi de ce problème de salaire et d'avantages pour que ceux qui avaient intégré la PMP pour doter Rajaonarimampianina d'une majorité aussi*

artificielle que fragile se retournent contre le premier ministre que le président a nommé grâce à cette... majorité. Une logique alambiquée où on a du mal à trouver une cohérence ».

07/06 - Pierre Tsiranana sur les agissements des députés : « C'est une honte ». Pour l'ancien membre du CST et président du parti PFDM, « *les députés ont fait du chantage à l'exécutif. Non seulement un chantage par rapport à l'obligation de déclaration de patrimoine, mais aussi un chantage par souci de leurs intérêts personnels. Mais il y a pire : cette demande sur une exemption d'impôts. De ce fait, ils n'ont pu trouver mieux que cette menace de motion de censure. C'est vraiment honteux. C'est un acte de trahison envers les électeurs et tout le peuple malgache. Ces députés devraient avoir honte de leurs agissements. On parle de changement, mais l'attitude de ces députés en est très loin. Nous n'avons jamais vu une pareille situation dans toute l'histoire du pays et dans toute l'histoire du parlement. C'est une honte totale qui frise l'insulte aux électeurs et aux contribuables* », s'est-il emporté.

11/06 - Le chef du gouvernement déclare que les réclamations des parlementaires sur la hausse de leurs indemnités seront prises en considération par le gouvernement. « *Ne craignez rien, ça va évoluer. Nous allons voir cela ensemble* », a-t-il souligné, prévenant toutefois que « *les revendications devraient rester dans la limite du raisonnable* ». La menace de motion de censure brandie par les députés a donc porté ses fruits. Jean-Max Rakotomamonjy, président de l'assemblée, a lui aussi tenu à apaiser la tension. « *Il n'y a jamais eu aucune intention des députés de lancer une motion de censure contre le chef de gouvernement* », a-t-il affirmé.

04/06 - Cinq partis se réclamant de l'opposition ont déposé leur dossier au ministère de l'intérieur. Il s'agit de formations politiques qui ne comptent que très peu sur l'échiquier politique. Elles se sont réunies pour formaliser une charte et une convention. Quelques autres organisations pourraient franchir le pas.

07/06 - Les deux tendances politiques qui se réclament de l'opposition entrent en compétition. D'un côté, le camp mené par l'ancien candidat à la présidentielle de 2013, Tinasoa Freddy (0,21% des suffrages exprimés), et de l'autre ceux qui se sont ralliés à Lalatiana Ravololomanana. Cette dernière annonce la tenue d'un conclave des opposants les 21 et 22 juin, avec pour objectif de désigner le chef de l'opposition. Elle appelle les membres du camp de Tinasoa Freddy à participer à ce rendez-vous. « *Pour le moment, nous sommes 7 partis politiques et une trentaine d'associations, mais ces chiffres augmenteront au fil du temps* », a-t-elle ajouté. Le clan Tinasoa Freddy, qui regroupe 5 partis politiques, a déjà annoncé avoir mis en œuvre la procédure nécessaire à la formation du groupe d'opposition au parlement. Une démarche qu'il estime suffisante pour en prendre la tête mais qui est critiquée par d'autres opposants qui regrettent l'absence de concertation préalable. Lalatiana Ravololomanana soupçonne Tinasoa Freddy et ses acolytes d'avoir été payés par le pouvoir pour organiser cette « *manœuvre* » afin d'éviter que le poste de chef de l'opposition soit occupé par une personnalité capable d'assurer pleinement son rôle d'opposant. Le chef de l'opposition sera nommé 7ème vice-président de l'assemblée nationale. Jean-Louis Robinson, candidat malheureux du second tour de la présidentielle, estime pour sa part que cette fonction de chef de l'opposition lui revient de droit, ayant été l'adversaire du président Rajaonarimampianina.

11/06 - Le ministre de l'intérieur a refusé à Tinasoa Freddy le titre de chef de l'opposition. Sa désignation ne se serait pas effectué « *selon les dispositions mentionnées dans le statut de l'opposition* ».

07/06 - Les anciens « parlementaires » de la Transition ne veulent pas se faire oublier. 80 d'entre eux ont annoncé la création de l'« *amicale des anciens conseillers supérieurs de la transition (CST) et sénateurs de Madagascar* » (AACSS). Ils déclarent vouloir prendre part à la vie nationale et contribuer au développement de la nation. Ils ne souhaitent pas s'éclipser de la scène politique car les élections territoriales sont une occasion pour eux de revenir au pouvoir : élections communales (au scrutin de liste), puis élections régionales, provinciales et sénatoriales.

Le parti HVM a constitué son groupe parlementaire. Il est le quatrième à se faire reconnaître, après le Leader Fanilo, le parti Vert et le VPM-MMM. La mouvance Ravalomanana et le Mapar ne se sont pas encore déclarés. La date limite de création des groupements parlementaires a été reportée une nouvelle fois.

10/06 - Le nouveau président de l'assemblée nationale, Jean-Max Rakotomamonjy, vient enfin de constituer le noyau dur de son cabinet. En plus de ses conseillers Lova Tahina Rajoarinelina et Marcelin Ramilison, il devrait opter pour l'universitaire Juvence Ramasy pour prendre la tête de son cabinet et compléter son équipe de jeunes techniciens à l'expérience internationale. Docteur en sciences politiques diplômé de l'université Toulouse I Capitole où il a soutenu une thèse sur le développement de la démocratie à Madagascar et à Maurice, Juvence Ramasy est depuis 2011 maître de conférences à l'université de Toamasina. Il a également été consultant auprès de l'European Centre for Electoral Support, où il a contribué à

la mise en œuvre du Projet d'appui à la crédibilité et la transparence des élections à Madagascar (Pacte). Il anime sur Facebook un groupe de recherche sur Madagascar¹.

Tananews : « *cela fait 36 jours que les députés se penchent sur leurs intérêts personnels* ». Le site constate que depuis l'ouverture de la session, le 5 mai, aucun texte de loi n'a été transmis à l'assemblée. Elle aurait dû pourtant débattre de la loi de finances rectificative, de la décentralisation et de l'organisation des prochaines élections communales et régionales. Le gouvernement fait porter la responsabilité de la situation sur les parlementaires, mobilisés par les « *affaires internes* » de leur assemblée : revendications portant sur les « *avantages* » des élus, refus de déclaration de patrimoine et difficile constitution des groupes parlementaires.

11/06 - Constitution d'un groupe parlementaire TIM. La mise en place devance le dénouement du processus de réconciliation au sein de l'ancien parti majoritaire. Le groupe, qui possède 21 élus, sera le plus nombreux. Les 49 députés Mapar d'Andry Rajoelina devront en effet se partager entre plusieurs groupes. Le VPM de Hajo Andrianainarivelo, candidat malheureux à la présidentielle, ne compte que 14 élus. Les indépendants choisiront les groupes parlementaires de leur choix, dont le HVM du chef de l'Etat qui ne compte jusqu'ici qu'une dizaine d'élus. Ils n'étaient que 6 au moment de la présentation officielle de ce groupe. L'attitude des indépendants constitue un facteur de blocage à la mise en place des groupes. Leur indécision se trouve à l'origine de plusieurs reports de la date limite du dépôt des dossiers.

► Préparation des communales - Divers

12/06 - Le ministère de l'intérieur envisage de revoir le découpage électoral, une innovation qui devrait intervenir en vue des communales. Antananarivo pourrait être concernée. De nouvelles communes pourraient être créées, ainsi que des districts. La réorganisation pourrait toucher aussi les régions et les provinces. La capitale, comme les plus grandes villes, pourrait être scindée en plusieurs entités. Pour Antananarivo, il pourrait y avoir élection d'un maire par arrondissement, soit 6 au total. D'un point de vue politique, cette réforme pourrait convenir à certaines formations politiques. Le parti présidentiel HVM ne dispose pas encore de candidat pour la capitale. Jusqu'ici, seul le nom de Lalao Ravalomanana circule dans le microcosme politique pour être le porte-fanion du TIM, qui aurait toutes les chances de l'emporter. Un éclatement de la commune délésterait le chef de l'Etat du poids d'un maire fort qui risquerait de l'éclipser. La mouvance Ravalomanana a déjà fait savoir qu'elle s'opposera à ce projet.

13/06 - La première évaluation des résultats du gouvernement Kolo aura lieu dans 4 mois. Chaque membre sera jugé sur ses performances, à commencer par le premier ministre. Deux mois sont déjà passés sur les 6 mois annoncés par le président de la République, observe *Midi*. Des signes d'impatience commencent à se manifester dans l'opinion au sujet de l'action de l'exécutif, notamment sur sa capacité à assurer la sécurité des citoyens. Cette impatience se ressentirait également parmi les bailleurs de fonds.

► Diplomatie, coopération

01/06 - Madagascar se positionne pour accueillir le XVIème sommet de la Francophonie, en 2016. Le sommet est organisé tous les deux ans. Le prochain aura lieu à Dakar au mois de novembre. L'organisation de cet événement demandera de gros investissements. Pour *Le Daily*, ce sera un test pour le nouveau pouvoir en termes de transparence pour la gestion des finances publiques, particulièrement dans la passation des marchés. L'OIF a joué un rôle important dans l'organisation des dernières élections. La question de la souveraineté sur les îles Eparses n'a pas encore eu d'incidence sur les relations privilégiées qu'entretient la France avec les nouveaux dirigeants. Le quotidien rappelle que les fonds débloqués pour l'organisation du sommet de l'UA de 2009, qui n'a pas pu se tenir pour cause de coup d'Etat, ont été dilapidés. Des centaines de véhicules ont été accaparés par les hommes politiques et leur famille, des investissements ont été utilisés à d'autres fins. Le nouveau régime ne devra donc pas tomber dans les travers de son prédécesseur... Madagascar a été réintégré au conseil permanent de l'institution fin mars 2014. La suspension avait été décidée en avril 2009.

05/06 - La coopération israélo-malgache renforcée, notamment dans le domaine de la défense. Suite à l'invitation officielle du premier ministre Benyamin Netanyahu, le président de la République sera en visite officielle en Israël du 6 au 9 juin. Une délégation issue de la présidence de la République, du gouvernement et du secteur privé accompagnera le chef de l'Etat. Des rencontres entre les ministres de la défense, de l'intérieur, des infrastructures et des affaires étrangères des deux pays sont également au programme, ainsi que des rencontres avec le secteur privé israélien. Un accent particulier sera mis sur la coopération en ma-

¹ <https://www.facebook.com/groups/158712627482575/>

tière de défense et de sécurité. Une réunion avec Israely Aerospace Industries « *permettra aux Israéliens de montrer à la délégation malgache leur force et leur technicité sur le sujet de la défense. Une démonstration spécialement conçue pour la délégation présidentielle* » sera au menu, annonce le service de communication de la présidence. Ce voyage se situe dans le prolongement des contacts pris par Andry Rajoelina début 2013 en vue d'acquérir des équipements militaires. Une manière de concrétiser une promesse qu'il avait faite à Betroka en septembre 2012 pour lutter contre l'insécurité dans le Sud. Placé sous le coup des sanctions internationales, la Grande île n'avait pas été autorisée à importer des équipements militaires. Le renforcement matériel des forces de l'ordre dans la lutte contre l'insécurité, notamment contre les méfaits des dahalo, constitue l'une des priorités de l'Etat. Au même titre que la protection des côtes et de l'espace maritime, pour endiguer, entre autres, les trafics de bois précieux et les exploitations illicites des richesses sous-marines. Ce déplacement serait le reflet de la volonté du chef de l'Etat de diversifier les relations bilatérales et multilatérales de Madagascar. Une volonté qui pourrait ne pas être appréciée par certains des partenaires traditionnels et ceux qui souhaitent s'implanter à Madagascar. « *Le nouveau régime aurait-il la capacité d'agir sans l'aval de Paris, compte tenu de l'accord secret de défense qui lie Madagascar à l'hexagone ?* », s'interroge *Le Daily*. A son retour, le chef de l'Etat a démenti qu'un accord formel ait été conclu avec Israël en matière d'armement et d'équipement militaire. La coopération resterait à formaliser.

Le voyage est considéré par certains observateurs comme un échec dans la mesure où aucun accord de coopération n'a été signé, notamment en matière de défense nationale. Mais l'exécutif, dans sa politique de renforcement de capacité des forces de l'ordre, pourrait avoir décidé d'élargir la prospection à d'autres pays. Une mission de prospection en Chine aurait été annulée. Les forces navales devraient avoir la part belle des achats d'équipement à venir. L'acquisition de patrouilleurs fait partie des projets en cours. Selon le ministre de la défense, le général Rakotozafy, « *la sécurité maritime est la priorité car les trafics se font aussi par la mer, y compris ceux des bovidés* », a-t-il déclaré.

13/06 - La Russie entend développer sa coopération avec Madagascar. Elle se félicite du bon achèvement des élections, jugées « *démocratiques et transparentes* » et de la formation du nouveau gouvernement. Des investisseurs russes sont attendus à Madagascar au mois d'août. « *Nous allons coopérer dans plusieurs domaines, dont les exploitations minières et pétrolières, la construction routière, le tourisme et la formation professionnelle, entre autres* » annonce l'ambassadeur. La ministre des affaires étrangères, Lala Arisoa Razafitrimo, a tenu à expliquer que le pouvoir adopte une diplomatie tous azimuts.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Santé publique, conditions carcérales

01/06 - Coopération médicale indienne. Disposant de plus de 8.500 lits dans 54 hôpitaux, 1.500 pharmacies, 15 établissements universitaires et une fondation pour la recherche avec des essais cliniques mondiaux, le groupe Apollo Hospitals souhaite travailler en étroite collaboration avec le ministère de la santé. Il entend soutenir les efforts de remise à niveau des infrastructures de soins, renforcer les compétences des personnels de santé et proposer aux Malgaches des soins de classe internationale avec un tarif concurrentiel par rapport au monde occidental et à la zone de l'océan Indien. Une importante délégation de cadres et de médecins du groupe vient d'effectuer sa seconde mission à Madagascar.

06/06 - Le directeur de la maison centrale d'Antanimora lance un appel à l'Etat : il a grand besoin de plus de crédit pour nourrir les prisonniers. Les crédits alloués sont largement insuffisants pour assurer un minimum de subsistance aux 3.000 détenus de son établissement, dont la capacité d'accueil n'est que de 800 détenus. La nourriture fournie, à base de manioc ou de maïs, ne contient pas les nutriments nécessaires au maintien des détenus en bonne santé. A la malnutrition, s'ajoute la tuberculose, dont les risques de contamination sont accrus par les conditions de détention. Les séropositifs vivent dans la promiscuité avec les autres détenus. Les diabétiques ne bénéficient d'aucun régime alimentaire adapté.

► Droits des enfants, éducation

03/06 - Lancement d'un vaste projet de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et les voyages (ESET), baptisé « Ne détournez pas le regard ». Il vise à mettre en place des procédures de signalement, notamment en milieu hôtelier. Ce projet est mené à Madagascar par ECPAT France (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking in Children for sexual Purposes, une association française membre du réseau international ECPAT) qui a fait de l'ESET son cheval de bataille. Le projet, à mettre en œuvre sur une période de 30 mois, prévoit la réalisation d'activités de protection des mineurs et de prévention et de répression des clients abuseurs d'enfants. Un travail de renforcement des capacités policières à la prise en charge des mineurs fait partie intégrante du projet. « *Il s'agira de faire en sorte que le public et les touristes aussi bien nationaux qu'internationaux, prennent conscience du caractère*

*illégal de la pratique prostitutionnelle des enfants et que toute personne auteur d'acte sexuel sur un mineur sera poursuivie à Madagascar ou dans son pays d'origine », explique la directrice nationale d'ECPAT France. La prostitution enfantine existe depuis des années à Madagascar mais tend à se banaliser. Le rapport du comité des droits de l'enfant des Nations unies de février 2012 faisait état, à ce propos, d'une « *profonde inquiétude* ». Les touristes étrangers ne sont pas seuls en cause, la pratique est courante chez les malgaches lors de voyages ou de missions professionnelles. Le phénomène, dans bien des cas, est accepté par les parents et les communautés, voire encouragé pour des raisons financières. ECPAT France travaille avec la police française pour la répression des abuseurs s'ils sont de nationalité française. La campagne de sensibilisation du projet « *Ne détournez pas le regard* » s'inscrit également à l'échelle internationale et dans le cadre de la coupe du monde de football au Brésil.*

04/06 - « *Le viol banalisé à Madagascar : jusqu'où la tolérance ?* », écrit Mireille Rabenoro dans son édito de *Tribune*². En 2011, le père d'une lycéenne de 16 ans, Ella, violée par un politicien connu³ avec la complicité agissante du proviseur de son lycée d'Antsohihy, est venu à Antananarivo dénoncer le crime, sachant qu'il n'avait aucune chance de se faire entendre localement. Depuis, le père s'est tu, sans doute vaincu par les menaces et les intimidations qui ont commencé immédiatement après le crime. Le criminel avait été arrêté, mais on a appris peu après par la presse qu'il s'était fait porter malade et qu'il avait été admis à l'hôpital de Mahajanga. Après s'être fait discret pendant quelque temps, le voilà qui refait fièrement surface, élu député, toujours dans la circonscription d'Antsohihy où il sévit depuis quelques législatures. « *Jeunes filles, d'Antsohihy, vieillissez-vous, enlaidissez-vous : c'est le prix que vous devez payer pour avoir le droit de vivre une vie normale* », conclut l'auteure de l'édito.

14/06 - A Sakaraha, dans le Sud, le « *droit* » au viol d'un enfant coûte 100.000 Ar, rapporte *L'Express* qui livre deux témoignages accablants. Plutôt que de saisir la justice, les familles optent souvent pour un « *dédommagement* » négocié.

06/06 - Éducation : un demi-million d'élèves à réinsérer. Les mesures d'accompagnement restent floues. Plus d'un million d'enfants se trouvent en dehors de l'école et le taux d'abandon scolaire atteint 60% entre les deux premières années du primaire, selon le ministère. Paul Rabary et son équipe, appuyés par les partenaires techniques et financiers dont l'Unicef, comptent principalement sur l'allègement des charges parentales par l'octroi des kits scolaires, le développement de cantines scolaires et la suppression des droits d'inscription. L'organisme onusien déploiera des experts nationaux et internationaux pour la mise en œuvre du programme. Mais les infrastructures scolaires sont insuffisantes pour accueillir des élèves supplémentaires et le ministre l'admet. Aujourd'hui, l'effectif moyen par classe atteint 80 élèves. Pour abaisser la moyenne à 50 élèves, il faudrait recruter 10.000 enseignants, un objectif hors de portée. Le ministère ne dispose même pas actuellement du budget qui permettrait de prendre en charge les enseignants non-fonctionnaires (ENF) que payent les parents par les droits d'inscription. La tâche la plus ardue sera de retourner à l'école les enfants et les jeunes qui ont l'ont désertée pour travailler. Le ministère espère pouvoir construire 1.000 classes cette année. Il devra prendre en charge une partie du coût des kits scolaires que l'Unicef ne peut financer en totalité. Entre juin et octobre, les 500.000 enfants à réinsérer bénéficieront de cours de remise à niveau. 17.000 écoles publiques et privées seront impliquées dans le programme, sur les 28.000 recensées.

07/06 - Les enseignants FRAM menacent de boycotter les examens. Ils se sont mis en grève pour protester contre le non-paiement de leurs subventions. Un enseignant FRAM devrait percevoir 220.000 Ar par bimestre. Ceux qui exercent dans les établissements primaires publics n'ont pas perçu leurs subventions depuis 4 mois. Ceux des CEG attendent les leurs depuis 12 mois. Les enseignants FRAM sont actuellement plus de 64.000 répartis dans les différentes circonscriptions scolaires. Les grévistes ont accepté de suspendre leur mouvement afin de laisser au ministre le temps de traiter leur dossier. Le ministre s'engage à trouver une solution sous un mois. Le ministre a cependant souligné qu'il faudrait, au rythme actuel, plus de 7 ans, pour embaucher 10.000 enseignants. L'Etat devrait programmer l'ouverture de lignes budgétaires, suivant ses possibilités, pour titulariser, dans un délai raisonnable, l'ensemble des maîtres FRAM.

► Expatriations, esclavage moderne

06/06 - L'envoi de travailleurs malgaches à l'étranger, jusqu'ici suspendu, pourrait être envisagé après mise en place de structures pour assurer leur sécurité dans le pays d'accueil. Le ministre de la fonction publique, du travail et des lois sociales estime qu'un délai de deux mois est suffisant pour mettre en place le dispositif. Serait installée dans le pays d'accueil une antenne opérationnelle du comité interministériel

² Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/30/86/448497/96666740.pdf>

³ Il s'agit de Rémi dit Jao Jean, ancien membre du CST

riel incluant tous les ministères et autorités concernés. Les agences de recrutement se verraient imposé un cahier des charges. Mais la remise en ordre s'avère ardue : depuis la suspension de l'envoi de travailleurs à l'étranger, certaines agences contournent l'interdiction en choisissant des îles voisines comme les Comores ou Maurice comme lieu de transit où les travailleuses, une fois sur place, demandent un visa pour le Koweït. Il sera donc difficile d'assurer le contrôle de tels circuits...

D'après le ministère de la fonction publique et des lois sociales, les trafiquants d'êtres humains perçoivent jusqu'à 40 milliards Ar de bénéfices pour chaque travailleur envoyé à l'étranger.

► Retour des exilés, prisonniers politiques, justice, gouvernance

02/06 - Aucune information n'a encore filtré de la rencontre entre Hery Rajaonarimampianina et l'ancien président en exil en Afrique du Sud. Le secret qui entoure cette affaire est critiqué. Le président Rajaonarimampianina semble en faire une affaire personnelle. A plusieurs reprises il a déclaré que sa priorité est le sort de 22 millions de Malgaches. Selon *Ma-TV*, un accord confidentiel fixant les conditions du retour d'exil aurait été conclu. La question de la compensation des pertes occasionnées par les pillages du « *lundi noir* » du 26 janvier 2009 ayant causé la faillite du groupe Tiko aurait été évoquée. Les pertes occasionnées se chiffrent à plusieurs milliards Ar pour ce seul groupe. Une centaine d'autres sociétés sont concernées. Dans la balance également, les arriérés considérables de Tiko vis-à-vis du fisc.

07/06 - Le FFKM prépare une rencontre dans la Grande île entre les quatre anciens présidents et l'actuel chef de l'Etat. « *Après ce qui vient de se passer à Andranondambo, dans le Sud, la population a besoin de réconciliation* », affirme un membre du bureau central. Mais pour que cette réconciliation réussisse, les Eglises posent deux conditions : l'accord du président Hery Rajaonarimampianina et le retour au pays de Marc Ravalomanana. « *Si le FFKM n'a pas pu mener à bien cette réconciliation nationale pendant la Transition, c'est parce que le président Andry Rajoelina n'a pas donné sa caution* », explique-t-on. Les quatre anciens présidents sont les premières cibles de cette démarche, qui, si elle aboutit, pourra être facilement étendue à toute la population.

10/06 - Etats-Unis : « nous continuerons à défendre le retour de Marc Ravalomanana ». Le conseiller culture et communication de l'ambassade rappelle que ce retour fait partie des engagements de la feuille de route, qui doit être intégralement appliquée. Luc Zanher souligne en particulier l'article 20 de cette directive de sortie de crise qui réclame le retour à Madagascar de tous les exilés politiques.

11/06 - Roger Kolo : « Marc Ravalomanana sera de retour au pays, au moment opportun. C'est le président de la République qui va s'en charger. Tandis que le premier ministre s'occupera de sa sécurité ». Sans toutefois préciser la date. Le cas de l'exilé d'Afrique du Sud pourrait être abordé à l'occasion du prochain déplacement du président de la République, aux Etats-Unis pour assister au sommet Etats-Unis-Afrique, estime *Midi*. Le quotidien indique que le renouvellement du passeport diplomatique de l'exilé d'Afrique du Sud attendrait encore la signature de la ministre des affaires étrangères, Arisoa Razafitrimo.

13/06 - Retour de Marc Ravalomanana : la France n'en fait pas une priorité, selon l'ambassadeur François Goldblatt. Face à cette prise de position, l'indignation est à son comble au sein de la mouvance Ravalomanana. « *Je n'en suis pas étonné, mais en tant que puissance internationale, la France devrait prendre en compte les intérêts de la société malgache, particulièrement sa réconciliation* », a réagi Roland Ravatomanga, chef de délégation. Avec l'arrivée au pouvoir d'un président élu, les tensions ont cédé la place aux négociations. Selon les propos de Hery Rajaonarimampianina, c'est désormais par l'intermédiaire de l'avocat Sud-Africain Brian Currin que les deux personnalités entretiennent les contacts. Ce dernier effectue actuellement un séjour dans la Grande île. La France estime que « *le président a la carte en main. C'est lui qui voit le bon moment [pour ce retour]* ». Hery Rajaonarimampianina aura néanmoins à prendre en considération la position des Etats-Unis, qui se montrent beaucoup moins conciliante sur ce dossier.

04/06 - Hery Rajaonarimampianina condamne la justice populaire : « Je tiens à lancer un appel à l'endroit de tous les Malgaches. Il est grand temps de cesser ces vindictes populaires ! La justice populaire ne doit plus avoir sa place dans le processus de mise en place d'un Etat de droit. De plus, les vindictes populaires risquent de créer des troubles dans le pays. C'est pourquoi, je tiens à préciser que le peuple a aussi sa part de responsabilité dans le processus actuel. La contribution de tous est le seul gage de réussite. Au nom de la réconciliation et de l'unité nationale, il ne faut plus qu'il y ait de vindictes populaires. Il faut laisser la justice et les forces de l'ordre faire leur travail. Et surtout, laisser à la loi le soin de punir ceux qui sont en infraction », précise-t-il.

05/06 - Manifestation contre la corruption de la justice : 150 habitants d'Antsohihy sont descendus dans la rue pour demander l'assainissement du tribunal d'Analalava. Munis de banderoles, les manifestants ont dénoncé également l'accaparement de terrains par des étrangers.

02/06 - Les membres de l'association « Maherifon'ny firenena 2009 » revendiquent le transfert du général Raelina Jean Heriniaina et du colonel Raymond Andrianjafy de la maison de force de Tsiafahy à la maison centrale d'Antanimora. Selon le président de l'association, ils sont 11 détenus politiques incarcérés dans cet établissement, dont 7 militaires et 4 civils. Il rappelle que la libération des détenus politiques est inscrite dans la feuille de route. Le lieutenant-colonel Assolant Coutiti est actuellement hospitalisé au centre hospitalier de Soavinandriana où y a été admis depuis un peu plus d'un mois.

La fille du général Raelina alerte sur l'état de santé de son père qui supporterait très mal ses conditions de détention. Sa cellule, surpeuplée, serait très exiguë, sans même être équipée d'un lit. *Tribune* rappelle que le général Raelina est parmi les 4 détenus politiques de la fusillade du 7 février 2009. Avec un autre officier supérieur, il avait fait l'objet d'un « *PIL* » (pouvoi pour l'intérêt de la loi) décrété par la ministre de la justice et le président de la Transition. Pour nombre d'observateurs, cette affaire du 7 février n'a toujours pas été éclaircie, malgré les condamnations à perpétuité prononcées. Cette revendication intervient après que les États-Unis, si pointilleux par rapport au respect des droits humains à Madagascar, aient levé toutes restrictions dans leurs relations avec la Grande île et après la rencontre intervenue entre l'ancien président en exil et Hery Rajaonarimampianina.

01/06 - Le ministre en charge de la sécurité intérieure souligne que désormais les policiers subiront une évaluation tous les six mois, et cela, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services offerts à la population. La corruption ne sera plus tolérée au niveau de toutes les instances et les policiers pris en flagrant délit seront sévèrement sanctionnés.

05/06 - Le magistrat Jean-Louis Andrimifidy désigné par le président directeur général du Bianco. Enseignant à l'école nationale de la magistrature (ENM), il a été procureur dans le Sud et l'Ouest du pays. Sa nomination pourrait s'expliquer par le fait que des trois finalistes de la procédure de sélection, il est celui qui a le plus d'expérience. Un avis partagé par des acteurs du secteur. Il est également membre du comité pour l'éthique et la déontologie des magistrats. La nomination de Jean-Louis Andrimifidy est l'aboutissement d'une procédure de sélection qui comptait au départ près d'une cinquantaine de dossiers. Après avoir arrêté une « *short-list* » de 5 prétendants, le comité de sélection a présenté 3 finalistes au président de la République. Des réserves ont été émises par certains acteurs du secteur quant à la « *crédibilité* » du nouveau DG. Certains lui font le reproche d'avoir abusé de son statut de magistrat. « *Son parcours est entaché par des rumeurs peu gratifiantes. Il jouit cependant d'une bonne réputation à l'ENM* », nuancent-elles leurs propos. Pour le DG sortant, le général Rabetrano, la nomination d'un magistrat « *devrait apporter plus de résultats, car il sera plus à même de composer avec les juridictions* », rappelant au passage que 6 affaires transmises par le Bianco à la justice sont toujours en attente de traitement. Pour la première fois depuis sa création, le Bianco sera dirigé par un magistrat : les deux précédents DG étaient des gendarmes. « *Cela pourrait, en effet, améliorer la chaîne de la lutte* », se réjouit un juriste.

06/06 - 61 organisations de la société civile (OSC) bénéficient de fonds alloués au projet de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI). Objectifs : la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de la redevabilité sociale. La Banque mondiale, bailleur de fonds pour cette action, a débloqué 875 millions Ar. Une dernière vague d'OSC éligibles sera connue dans une quinzaine de jours. Les programmes proposés jusqu'ici par les OSC sont axés sur la transparence dans la gestion des fonds publics, l'amélioration de la gestion financière, la transparence dans la passation des marchés publics, la mise en œuvre de la transparence et de la redevabilité sociale dans les zones minières, la transparence dans la gestion des impôts fonciers et sisaliers. Les OSC bénéficiaires seront notées selon leurs performances. Des comités de pilotage régionaux assureront le suivi dans leurs zones d'intervention.

12/06 - Hery Rajaonarimampianina : la transparence sur les salaires des dirigeants est une réalité. Il déclare notamment : « *rien n'est gardé secret en ce qui concerne les salaires de tous les dirigeants, y compris ceux du président de la République et des députés. La transparence y est de mise et tout le monde peut accéder aux informations y afférentes* ». Pourtant, rappelle Midi, « *nul n'ignore que les documents relatifs aux salaires des dirigeants sont classés top secret au niveau de l'administration et du ministère de tutelle. Dernièrement, lorsque la presse a publié les salaires et indemnités perçus par les députés, ces derniers n'ont pas hésité à lancer une menace de poursuite. L'on s'attend donc à ce qu'après cette déclaration, le bureau permanent de l'assemblée et le staff du ministère des finances publient le montant exact des salaires et avantages du président, des membres du gouvernement et des députés* ».

11/06 - Selon la Banque mondiale, une hausse de la corruption a été constatée entre 2008 et 2012, conduisant à des pertes de 2,6 millions de dollars par an, soit 5% du PIB.

► Recrudescence de l'insécurité, phénomène « dahalo »

01/06 - L'insécurité est devenue un facteur de blocage important de l'amélioration de la productivité agricole, elle fait obstacle également à la réduction de la pauvreté, fait ressortir une étude menée sur 4 zones dans le cadre du plan d'action pour le développement rural (PADR).

02/06 - Armes à feu saisies au port de Toamasina : possible relation avec le phénomène dahalo, selon le responsable des relations publiques de la gendarmerie. « *Ces armes à feu allaient certainement être vendues et c'est dans le Sud, chez les dahalo, qu'un nombre aussi conséquent [360 fusils] pouvait être écoulé* », avance-t-il. Les enquêteurs sont sur la trace de complices de la femme interpellée : un colonel à la retraite et deux gendarmes en fonction.

04/06 - En inspectant un fourgon importé d'Europe, les autorités ont mis la main sur 72 fusils et 2.000 munitions. En l'espace d'une dizaine de jours, c'est la deuxième fois que pareil trafic est débusqué au Grand port. Selon la gendarmerie, ce double coup de filet confirme la thèse de l'existence d'un réseau de trafiquants d'armes opérant entre l'Europe et Madagascar.

05/06 - Trois présumés trafiquants d'armes ont été arrêtés à Betroka. Un parlementaire, un administrateur civil, des délégués communaux et des employés du service de la délivrance de port d'arme sont incriminés. Ces mises en cause se situent dans le prolongement de la découverte d'un vaste trafic d'armes à feu au port de Toamasina. Les suspects seraient au nombre de sept. Les pistes qui ont abouti à cette triple arrestation, conjuguée à des soupçons pesant sur des personnalités, conduisent les enquêteurs à s'intéresser au business juteux d'un défunt général des forces armées.

07/06 - Les quatre premiers suspects arrêtés pour le trafic d'armes mis à nu au port de Toamasina, ont été traduits devant la justice. La principale suspecte, dont le nom figurait dans le connaissance, a été mise en détention préventive à la maison centrale d'Antanimora. En revanche, trois autres incriminés, son père qui est gendarme, son mari, un gendarme gradé, et sa mère, ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Les trois autres personnes, dont une femme, soupçonnées d'être de mèche avec la prévenue incarcérée, arrêtées à Betroka, ont été placées en garde à vue. Elles attendent leur déferrement au parquet.

06/06 - Les dahalo sont de plus en plus lourdement armés. Dans la nuit du 3 juin, un village du district de Sakaraha a été attaqué par une quinzaine de bandits armés de fusils AKM, de fusils de chasse et surtout des grenades offensives. 100 zébus ont été volés et un dahalo a été tué.

10/06 - Le premier ministre Kolo Roger s'est rendu à Toliara pour marquer le coup d'envoi de la lutte contre l'insécurité, à la tête d'une forte délégation gouvernementale et de députés, dont le président de l'assemblée nationale. 1.000 hommes seront envoyés dans le Sud pour mettre fin à l'insécurité. 16 4x4 tout terrain ont été remis aux forces armées de la région pour renforcer le matériel roulant dont elles disposent. Le colonel Anthony Rakotoarison, responsable des renseignements auprès de la gendarmerie nationale fait remarquer que ce ne sont pas des gendarmes de ces régions ciblées qui composent le contingent déployé. L'opération « *coup d'arrêt* » appliquée actuellement dans le Sud sera poursuivie dans d'autres régions : Androy, Atsimo-Andrefana, Menabe, Atsimo-Atsinanana, Ihorombe, Melaky, Bongolava et Haute-Matsiatra. *La Nation* se demande si c'est véritablement le recours à la force qui permettra de résoudre le problème de l'insécurité qui sévit tant en zone urbaine que dans le Grand Sud. L'universitaire et ancien ministre, Henry Rasamoelina, suggère l'implication personnelle du président de la République pour renforcer le climat de confiance entre gouvernants et gouvernés. Sera-t-il entendu ? « *L'annonce du lancement de l'opération n'a pas réjoui tout le monde* », constate *Madonline*. « *Depuis quelques semaines déjà, des habitants du Sud rapportent des abus perpétrés par des militaires en mission pour des opérations de sécurisation. Le plus difficile dans ce genre d'action consiste en effet à distinguer les bandits des simples paysans, alors que les militaires ont souvent tendance à considérer tout ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin comme des potentiels dahalo* ».

11/06 - Le « coup d'arrêt » fait 8 morts. Le millier d'éléments des forces de l'ordre déployé dans le Sud dans le cadre de l'opération « *Coup d'arrêt* », est opérationnel. Huit dahalo présumés ont été abattus en l'espace d'une semaine.

12/06 - L'opération « Coup d'arrêt » a fait 10 morts en une seule journée à 55 kilomètres d'Amboasary-Sud, dans 3 localités différentes. 250 bœufs ont été récupérés.

10/06 - Perquisition au domicile du lieutenant-colonel Roger Luc, considéré comme le n°3 du 1^{er} RFI d'Ivato, soupçonné d'être impliqué dans une affaire d' « *importation massive d'armes de troisième catégorie* » et de préparer une « *action pouvant porter atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* ». La perquisition n'a donné aucun résultat. Le chef du bureau des opérations et des instructions a été auditionné par la brigade des re-

cherches. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Le ministre de la défense explique qu'on ne peut pas affirmer qu'il y a menace de coup d'État lorsqu'un gradé est soumis à des enquêtes ou est appelé par la justice à se présenter devant le parquet. Le militaire peut être suspecté de complicité dans des actes de banditisme. « *Quant à dire qu'il y a coup d'État ou non, je ne peux pas ni affirmer ni infirmer* » explique-t-il, visiblement embarrassé. Les investigations sur les importations d'armes découvertes au port de Toamasina se poursuivent ; de nombreuses personnes ont été arrêtées et des mesures ont été prises pour ne pas encourager les relations gênantes entre les responsables et les usagers du port. D'autres officiers supérieurs, une vingtaine au total, soupçonnés d'être impliqués dans un projet de coup d'État seraient également dans le collimateur des enquêteurs, si l'on en croit *Midi*. Tous les gradés connus comme étant proches de l'ancien président de la Transition seraient désormais surveillés. Certains d'entre eux seraient soupçonnés de distribuer de l'argent dans les casernes en vue de recruter des comparses. Le quotidien va jusqu'à nommer la possible implication d'un ancien ministre des forces armées et du colonel Lylison René, l'ancien patron de la FIS. Mais des observateurs considèrent que ces rumeurs sont « *une manœuvre visant à faire taire les officiers et sous-officiers proches d'Andry Rajoelina* ».

13/06 - Vers un retour sous haute surveillance des réfugiés du village d'Andranondambo, près d'Amboasary-Sud, totalement détruit par un règlement de compte entre communautés villageoises. Les forces de gendarmerie et les autorités de la région Anosy sont à pied d'œuvre. « *Assurer la sécurité des réfugiés qui vont regagner leur village est l'une de leurs principales missions* », indique le colonel Anthony Rakotoarisoa, directeur de la sécurité et des renseignements.

14/06 - Vingt-six établissements scolaires du district d'Iakora rouvrent grâce à l'opération « coup d'arrêt » menée par les forces de l'ordre dans le Sud. A Amboasary-Atsimo, les forces de la gendarmerie ont entrepris la sécurisation et la reconstruction d'Andranondambo, entièrement détruit lors des affrontements villageois au mois de mai.

13/06 - Le FFKM est prêt à réconcilier les civils qui se sont affrontés dans le Sud du pays, annonce la gendarmerie. Le conseil pour la réconciliation malagasy (CRM/FFM) n'a même pas été cité, preuve que sa crédibilité est devenue quasiment nulle, commente-t-on. Sa manifestation d'intérêt pour le sujet n'a pas été retenue.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Ressources minières, pétrolières et halieutiques, foncier

04/06 - Le collectif Tany en faveur d'une nouvelle politique de gestion des terres. Le collectif a publié récemment des « *considérations préalables à une nouvelle politique de gestion des terres malgaches* »⁴ Ces propositions résultent de réflexions et d'échanges menés au sein du collectif depuis plusieurs mois. Avant d'aborder la politique foncière proprement dite, il pose dans un nouveau document le cadre général et le contexte. La situation nationale se caractérise par une contradiction entre la richesse du pays en ressources naturelles et la pauvreté de la majorité des Malgaches : 92% se situent sous le seuil de pauvreté en 2013. Face aux récentes déclarations du président du parti présidentiel HVM et du premier ministre lors de la présentation de la politique générale de l'Etat (PGE), le collectif redoute que la politique agricole qui sera mise en œuvre ne tienne pas suffisamment compte de la nécessité de développer une agriculture familiale assurant des revenus décents à la majorité et respectant ses droits humains élémentaires comme l'alimentation. Sa crainte est que la priorité soit donnée à une agriculture basée sur de grandes exploitations agro-industrielles dominées par des investissements étrangers pratiquant une monoculture destinée principalement à l'exportation⁵.

04/06 - Le public accuse les sociétés étrangères d'accaparer les terres domaniales. Éclaircissement de la part de « Solidarité des intervenants sur le foncier » (SIF). Les conflits fonciers deviennent un problème national, telle est la conclusion qui se dégage d'un forum public dédié aux droits de l'homme et à l'utilisation des biens publics, organisé conjointement par le SIF, le centre de recherche et d'appui pour les alternatives de développement de l'océan Indien (Craad-Oi) et le Malagasy Youth for Sustainable Development (MYSO). Sur tout le territoire, les villageois accusent les investisseurs étrangers d'accaparer leurs terres. Selon le SIF, des milliers de personnes se trouvent actuellement sans abri après avoir perdu une bataille foncière qui les oppose dans la majorité des cas à des sociétés étrangères. Le problème est que ces exploitants ne disposent d'aucun titre foncier légal. Zo Randriamaro, coordinatrice du Craad-Oi, affirme que

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/16/02/448497/96258982.pdf>

⁵ Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/81/21/448497/96666293.pdf>

ces personnes, même sans titre de propriété, ont le droit d'occuper un terrain domanial mais elles ignorent leurs droits et les textes qui les y autorisent ne sont pas appliqués. L'État devrait également avoir un œil sur les exploitations minières aux mains de sociétés étrangères. « *La loi dit qu'avant toute exploitation sur un terrain, la population environnante doit être informée et avisée des possibles effets de l'exploitation* », enchaîne Zo Randriamaro. Le SIF entend désormais se positionner en intermédiaire entre la population et l'acheteur du terrain, afin de prodiguer ses conseils en cas de litige.

56 députés demandent l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les litiges fonciers.

10/06 - En visite en Israël, Hery Rajaonarimampianina évoque l'existence de près de 18 millions d'hectares de terres encore disponibles à Madagascar. Le président de la fédération des chambres de commerce de Madagascar a fait lui aussi valoir que sur les 60 millions d'hectares de superficie totale de la Grande île, près de la moitié se prête à l'agriculture, parmi lesquels 18 millions sont inexploités. Une étendue qui dépasse largement la superficie terrestre totale de toutes les autres îles de l'océan Indien. La présidence n'annonce pas de contrats mais mentionne seulement une rencontre avec des opérateurs israéliens. Elle avance prudemment sur le sujet de « *l'agribusiness* », l'épisode Daewoo sous la présidence Ravalomanana étant encore dans tous les esprits et la société civile particulièrement active sur le problème de l'accaparement des terres, rappelle *RFI*. Attaqué par la presse sur ce sujet, Hery Rajaonarimampianina a répliqué : « *Nous ne vendons pas la patrie. Et nous savons tirer les leçons du passé* ».

07/06 - EITI : levée de suspension pour Madagascar. La Grande île a été candidate à l'EITI en 2008 et faisait partie intégrante du système jusqu'à sa suspension en octobre 2011 en raison de la non-reconnaissance du régime de transition par la communauté internationale. Lors du dernier conseil du gouvernement, le ministre des ressources stratégiques, Laharisaina Joeli, a été chargé de diriger la mise en œuvre des normes internationales de l'EITI en matière de transparence. La Grande île est donc de nouveau admise comme pays candidat. La partie malgache va pouvoir se consacrer à l'obtention de la conformité au processus, d'abord à travers la réalisation d'un nouveau rapport de réconciliation qui concernera les années 2012 et 2013 et qui devrait être soumis à la validation du conseil d'administration de l'EITI en septembre. Une mission de validation devrait ensuite se rendre à Madagascar. « *Tous les opérateurs de l'industrie extractive se réjouissent de cette bonne nouvelle* », déclare le ministre. L'ancienne ministre des mines, Rajo Daniella Randriafeno, a finalement vu ses efforts porter leurs fruits, observe *La LOI*. Lorsqu'elle était ministre des mines, elle avait réussi contre vents et marées à maintenir les missions et l'activité de l'ITIE en obtenant un financement spécial de la Banque mondiale et en s'appuyant sur le financement du Programme de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI). Elle lutte actuellement pour obtenir un poste à responsabilités au sein de la société Kraomita Malagasy (Kraoma).

12/06 - Saisie de 11,5 tonnes de cristal à Amboasary-Sud. Un opérateur minier d'origine chinoise qui les avait achetés a été entendu. Il serait titulaire d'un permis d'exploitation minier mais en revanche l'origine de ce produit qu'il venait d'acheter auprès d'autres exploitants est litigieuse. Ce cristal aurait été pillé dans une carrière appartenant aux propriétaires de terrains qui ont saisi la police des mines.

► Trafic de bois de rose et de ressources naturelles

01/06 - Hui Chi Ming, consul honoraire de Madagascar à Hong Kong, mis en cause par *La Nation* dans l'affaire des 34 conteneurs de bois de rose saisis à Mombassa. La cargaison avait pour destination Hong Kong. Hui Chi Ming n'est autre que le président du conseil d'administration et l'actionnaire majoritaire de la fameuse banque BCIM dont l'agrément a été retiré, menaçant de ruine ses clients⁶. Certains observateurs voient une liaison suspecte entre cette banque et les trafics de bois de rose. La justice vient d'acquitter au bénéfice du doute le président du conseil d'administration et deux directeurs adjoints de la banque. Les déposants seront remboursés, selon les propos tenus par des collaborateurs de la présidence de la République. Pour le quotidien, l'origine des fonds qui vont permettre cette opération suscite des interrogations.

02/06 - Le président du parti fédéraliste de Madagascar (PFM) et ancien président de la commission d'enquête du CST, Henri Lecacheur, se dit prêt à prêter main forte aux autorités mais prévient que la tâche est malaisée, du fait de la complicité dans les régions entre les responsables des fokontany, les forces de l'ordre, la justice, l'administration territoriale et les douanes. Henri Lecacheur est persuadé qu'il faut remplacer tous les responsables et que seul le démantèlement de tous ces réseaux permettra d'éradiquer les trafics. Si personne n'ose dévoiler le nom des « *gros poissons* » et si les interdictions de sortie de territoire restent de pure forme, autant opter pour la suggestion du général Paza, secrétaire d'Etat à la gendarmerie : tirer sur les navires des trafiquants, si l'autorisation leur est donnée. Reste à savoir avec quelle flotte on va

⁶ Cf. revue de presse de mai 2014 p. 30 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2014/05/31/29956825.html>

pouvoir le faire. Pour le moment, les garde-côtes comme Antsantsa ou Tendromaso sont loin de pouvoir remplir une telle mission, écrit *L'Express*, qui poursuit : « *si le trafic continue, c'est que les malfrats savent très bien qu'ils ne risquent rien. Ils sont d'autant plus rassurés que certains d'entre eux, et pas des moindres, siègent à l'assemblée nationale où ils militent pour une immunité parlementaire totale et pour une exemption de déclaration de patrimoine* ».

03/06 - Trois équipes de la Banque mondiale, sont en mission à Madagascar, essentiellement, dans les zones de coupe, pour effectuer une étude sur l'inventaire des stocks. Il s'agit également de déterminer le processus d'acheminement des bois coupés vers les pays destinataires. Un rapport devrait être produit par ces émissaires avant fin juin.

03/06 - 1.014 tortues protégées ont été saisies à Moroni, aux Comores. Ces tortues proviennent de Mahajanga, via un voilier. Le but du trafic était de les expédier en Tanzanie, point de transit vers l'Asie. Un rapatriement a été organisé, avec une importante mortalité. Cette saisie renforce l'estimation de l'ampleur du trafic de tortues à Madagascar. « *60.000 tortues, en moyenne, font l'objet de trafic chaque année. Faute de moyens, notamment le manque d'effectif des forces de l'ordre, beaucoup de braconniers et de trafiquants arrivent encore à échapper aux mailles de nos filets* », explique Turtle Survival Alliance.

03/06 - Disparition d'un bateau dans la plaque tournante du trafic de bois de rose de Cap Est. Depuis le 23 mai, le cargo côtier « *Almadra* » s'est volatilisé en mer avec le propriétaire et ses 7 membres d'équipage. Les proches des disparus indiquent que ce bateau a levé l'ancre à Mananara-Nord. Il a été affrété pour récupérer une cargaison de bois de rose à Cap Est, avant qu'il ne disparaisse sans laisser de trace. Le marquage du bois de rose récemment découvert à Mombasa au Kenya serait le même celui des rondins saisis et entreposés à Mananara-Nord. L'épave a été découverte quelques jours plus tard. La cargaison interdite censée avoir été transportée par le cargo n'a pas été retrouvée.

05/06 - Les autorités de Singapour ont intercepté une cargaison de 29.000 rondins de bois de rose. Cette saisie (3.000 tonnes) est considérée comme la plus importante jamais réalisée au niveau international. « *Ces bois saisis ont des marques qui ressemblent fortement à des stocks déjà recensés par le gouvernement malgache* » lit-on dans un article publié sur le site *mongabay.com*⁷. *The Daily* ajoute que selon les propos tenus par l'un des auteurs l'article, « *la nature de l'organisation des cargaisons relève de la haute sphère politique. Il est presque certain que cela implique des hauts placés du gouvernement de transition, dont quelques-uns pourraient faire partie du nouveau gouvernement* ».

05/06 - La ministre de la Justice, Noeline Ramanantenasoa, estime que les preuves jusqu'ici déposées pour poursuivre les trafiquants sont insuffisantes. Les noms des barons du trafic sont pourtant « *un secret de polichinelle* », estime *L'Express*. Des noms circulent sans cesse sur Internet. Le notable Patrick Zakariasy a bien essayé de dénoncer publiquement un nom il y a quelques mois mais son courage lui a valu quelques semaines d'emprisonnement. Zafy Albert, ancien président de la République, avait fourni un document dans lequel il citait des noms et avait décrit un réseau des trafiquants mais sa déposition est restée sans suite. Depuis, personne n'a plus osé citer publiquement, particulièrement dans la presse, les noms des trafiquants.

06/06 - Le baron du bois de rose, Jean-Pierre Laisoa, dit Jaovato, a pris la parole à l'assemblée nationale avec plusieurs de ses pairs pour réclamer la légalisation du commerce de bois de rose. « *Il faut d'abord abroger les décrets interdisant la coupe et l'exportation* », s'est-il exclamé. Le député affirme par ailleurs que les bois précieux exportés illicitement ne sont pas des bois de rose mais une variété de palissandre. Après une coupe, la souche de ce bois donnerait naissance à des troncs qui se développeraient deux fois plus vite que le tronc originel.

12/06 - Le président de la République laisse entendre que les bois de rose saisis dernièrement au Kenya, en Tanzanie, à Singapour et dans d'autres pays feront l'objet d'un appel d'offre international pour les vendre sur place. Et ce, afin d'éviter le rapatriement qui serait trop coûteux pour le pays.

07/06 - Madagascar sur l'atlas mondial des conflits écologiques. Un projet de l'UE dresse la cartographie mondiale des conflits écologiques et des espaces de résistance liés à ces conflits. Madagascar vient de faire son entrée sur cet atlas. Le scandale socioéconomique et écologique des trafics de bois de rose a pris une telle ampleur que la Grande île fait désormais partie des pays à grands conflits écologiques, déplore *La Gazette*.

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/63/51/448497/96686374.pdf>

► Environnement, urbanisation, calamités

04/06 - Avec l'appui de la BAD, le gouvernement lance un dialogue national sur la croissance verte. Il est prévu l'élaboration d'une feuille de route qui devra définir les actions à entreprendre « à moyen terme » pour que Madagascar s'engage dans une « croissance plus verte », durable et inclusive, respectueuse du capital naturel, particulièrement nécessaire pour les pays dotés de richesses naturelles exceptionnelles comme Madagascar. Le projet porte sur la période 2014-2022. Hery Rajaonarimampianina affiche un certain engouement pour ce modèle économique. «*Nous savons tous qu'il ne peut y avoir de développement sans bonne gouvernance et développement durable. (...) Dans notre optique de relance économique actuelle, notre politique de développement vise à rebâtir une société basée sur les principes fondamentaux de respect, de travail et de dialogue pour faire de nos diversités une richesse et une opportunité réelles* », déclare-t-il.

04/06 - Le coût de la dégradation environnementale dans la Grande île est estimé entre 450 et 500 millions de dollars par an, d'après une estimation de la Banque mondiale, soit 9 à 10 % du PIB. « *Ce qui représente une problématique majeure pour le développement du pays* », souligne de son côté la BAD. En effet, de par sa position géographique et la répartition spatiale de sa population, la majorité des secteurs productifs sont très vulnérables aux événements climatiques tels que cyclones, inondations et sécheresse. À ces catastrophes s'ajoutent celles apportées par l'homme : déforestation, dégradation des espaces naturels, menaces résultant des activités minières, utilisation massive de la biomasse (charbon de bois) comme source d'énergie principale.

05/06 - Changement climatique : si rien n'est fait pour lutter contre ce phénomène, les côtes malgaches connaîtront une hausse du niveau de la mer de 5 à 7 mètres. Cinq régions côtières seraient concernées, entraînant une diminution de la superficie des côtes, estiment les spécialistes.

12/06 - Relance du projet « Grand Tanà ». Il s'agit d'une extension de la capitale, accompagnée de nouvelles infrastructures. 7.000 personnes devront être déplacées. Le projet concerne aussi 36 autres communes dans les périphéries d'Antananarivo. Une enquête environnementale doit être lancée et des contacts ont été pris avec les populations à déplacer. Une nouvelle ville sera construite pour accueillir ces populations, aux frais de l'Etat. Les personnes qui ne souhaitent pas bénéficier de ce relogement seront indemnisées. Le projet sera initié par la construction de trois autoroutes. La question du remblayage des rizières devra être traitée avec attention, afin de gérer correctement l'évacuation des eaux usées de la capitale. Dans un passé récent, le remblayage sauvage de rizières a soulevé l'indignation de l'opinion publique. Ce genre de pratiques et la vente de terrains à des étrangers ont contribué à la chute de Marc Ravalomanana en 2009. L'élargissement de la capitale sera donc un sujet délicat.

► Bailleurs de fonds

04/06 - Pour la Banque mondiale, l'amélioration de la gouvernance est indispensable pour garantir la relance de la croissance. Les partenaires technique et financier veulent s'assurer de la bonne gestion des financements accordés. « *La gouvernance a connu une détérioration dramatique ces dernières années* », observe le country manager. Les signes de cette faiblesse de la gouvernance ne manquent pas. De nombreuses preuves anecdotiques figurent dans le résumé exécutif d'une collection de 18 notes de politiques économiques pour Madagascar présentée à la presse, de l'exploitation illégale de bois de rose aux grandes pertes non comptabilisées pour la Jirama, en passant par la petite corruption. Cette détérioration de la gouvernance de 2002 à 2012 est attestée sur différents critères. Sur le plan macroéconomique, l'institution suggère plusieurs pistes : révision de la politique de subvention de carburant avec un calendrier d'apurement des arriérés, amélioration de la fiscalité afin que l'État puisse disposer de ressources suffisantes pour offrir des services de qualité, renforcement des procédures douanières pour diminuer les possibilités de sous-évaluation et d'évasion, rétablissement des taxes suspendues... La Banque attend de connaître les détails sur la politique générale de l'État (PGE) afin de porter une appréciation sur la politique que le pouvoir se propose de mettre en œuvre. L'élaboration d'une stratégie pour la mise en place d'une décentralisation effective serait également envisagée avec le concours de la Banque mondiale. Les deux parties ont évoqué la possibilité de la reprise du financement des communes et des régions à travers le fonds de développement local (FDL). Le ministre de l'intérieur Mahafaly Solonandrasana est ferme : « *La décentralisation est la voie qui conduit à la réduction de la pauvreté. Alors, le ministère déploiera ces efforts afin que la population locale puisse jouir des projets de développement* ». La Banque est déjà intervenue dans 123 communes à travers le FDL et le projet de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI), avec des résultats jugés positifs.

11/06 - Le plan de redressement du secteur énergétique nécessite plusieurs centaines de millions de dollars. La Banque mondiale délègue une équipe de techniciens pour identifier les besoins et priorités

du secteur. Il s'agit notamment de définir les investissements prioritaires et les besoins de réforme des cadres juridiques et réglementaires pour une meilleure harmonisation des actions, conformément à la PGE. Le ministère de l'énergie a déjà avancé ses objectifs pour le très court terme : assainissement de la gestion et de l'exploitation de la Jirama, qui devrait être transformée en une société commerciale, et éradication des délestages qui handicapent gravement l'activité économique. La réduction du coût d'exploitation de la Jirama par la multiplication des centrales hydroélectriques figure aussi parmi les priorités. Les dépenses en gasoil et fuel lourd de la Jirama représentent en effet 80% de ses charges. De nombreux investisseurs étrangers se déclarent intéressés par ce secteur qui a accumulé un retard considérable. Madagascar possède un fort potentiel dans le domaine des énergies renouvelables, même si les anciens dirigeants n'ont jamais pensé à l'exploiter, observe La Nation. Mais le recours à ces nouvelles sources d'énergie demandera plusieurs années et il est difficile de croire qu'elles seront en exploitation avant la fin du mandat de Hery Rajaonarimampianina.

05/06 – Reprise de l'AGOA : le dossier de Madagascar sera examiné à Washington au mois d'août, d'après le conseiller à la communication et aux affaires culturelles de l'ambassade des Etats-Unis. « *La restauration de l'AGOA est une autre décision qui n'est pas encore prise* », a souligné le diplomate.

06/06 – Première rencontre entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF) membres du « groupe international de soutien ». Une prise de contact dont l'objectif était de faire l'état des coopérations en cours et de tracer les grandes lignes des actions à venir, avec le souci d'une meilleure coordination de celles-ci, dans le cadre de la politique générale de l'État (PGE). L'accent a été mis sur la nécessité de préciser les compétences de certains ministères et d'assurer une bonne coordination interministérielle. Les priorités de l'État sont les infrastructures, la bonne gouvernance et le développement inclusif, a-t-il été précisé. Les besoins immédiats de l'État s'élèvent à 750 millions de dollars. Les bailleurs réclament toutefois des détails précis concernant la PGE et ses objectifs pour s'engager plus avant. « *Le premier ministre a donné 6 mois à chaque ministère pour mettre sur pied une stratégie d'action précise avec des objectifs précis* », a indiqué le ministre de l'économie, un délai qui a déçu ses interlocuteurs. En attendant, un fonds de 200 millions de dollars sera mis à la disposition de Madagascar à titre d'aide immédiate. Fatma Samoura, coordinatrice résidente du système des Nations-unies a déclaré que le PNUD, dont elle est également la représentante, octroiera une enveloppe de 520 millions de dollars sur une période de 5 ans. Le représentant de la BAD pour sa part a indiqué que la banque allouera 179 millions de dollars pour la période 2014-2015. « *Cette somme sera concentrée sur deux piliers stratégiques, la bonne gouvernance et la sécurité alimentaire* », précise-t-il.

07/06 - La communauté internationale attend un passage à l'acte du gouvernement. Des mesures concrètes et quantifiables conditionnent les décaissements. François Goldblatt, ambassadeur de France, invite le pouvoir « *à entrer davantage dans les détails opérationnels puisqu'il est important maintenant, deux mois après l'installation du gouvernement, de passer de la phase des concepts et stratégies, qui est nécessaire, à celle des réalisations opérationnelles* ». Le passage à l'acte doit se traduire par l'adoption de « *textes juridiques, qu'il s'agisse de lois ou de règlements* » relatifs à la mise en œuvre de la PGE, et « *le plus tôt sera le mieux* ». Les représentants locaux de la BAD et de l'UE, sont sur la même longueur d'onde. Le délai de 6 mois accordé par le chef du gouvernement à chaque ministère pour mettre sur pied une stratégie d'action précise a semblé trop long à certains partenaires. « *Ce n'est pas à nous de déterminer un délai. C'est aux Malgaches de voir* », a cependant précisé François Goldblatt. L'ambassadeur indique que certaines réformes sont particulièrement attendues, sur des points tels que la bonne gouvernance, la justice, l'appui au secteur privé, la fiscalité, les finances publiques. Des propos qui manifestent une certaine impatience des partenaires vis-à-vis de la nouvelle équipe au pouvoir qui avait fait naître une grande espérance.

11/06 - Le commissaire européen chargé du développement, Andris Piebalgs, en mission à Madagascar pour confirmer la reprise complète de la coopération au développement et lancer les discussions concernant la programmation des fonds de l'UE pour la période 2014-2020. Elle fait suite à la décision prise par le conseil de l'UE le 19 mai, constatant le retour à l'ordre constitutionnel, étape essentielle à la sortie de crise à Madagascar. Andris Piebalgs a souligné qu'une hausse de l'aide de l'UE est conditionnée par la bonne gouvernance et une justice équitable.

14/06 - L'Europe reste sur ses gardes. « *Si les objectifs ne sont pas remplis, il n'y aura pas de décaissement* », prévient Andris Piebalgs, commissaire européen chargé de développement. Priorité du 11ème FED : la bonne gouvernance : « *C'est la clé pour résoudre tous les problèmes. Puis une bonne gestion des ressources naturelles* ». Pour maintenir la stabilité politique et sécuritaire du pays, le commissaire européen affirme la nécessité d'une croissance économique partagée et inclusive. « *La croissance économique se ressent toujours par l'augmentation des moyens chez les riches* », affirme Andris Piebalgs. Ce sont ces écarts qui sont à l'origine de la hausse du taux de criminalité dans les grandes villes et dans les campagnes, estime-t-il. L'une des plus grandes préoccupations de l'UE est que tout se réalise dans le cadre de l'ordre

constitutionnel et dans la démocratie. « *Quand nous faisons un programme ou un accord avec un pays, les conditions son réciproques et non unilatérales* », rappelle-t-il. Face aux aspects négatifs du début de mandat présidentiel, Andris Piebalgs tient malgré tout à réaffirmer son optimisme, ne doutant pas de la volonté politique du chef de l'Etat et de la compétence du gouvernement. Mais le développement prend du temps, ajoute-t-il, surtout lorsqu'il faut passer par l'éradication des anciennes pratiques. Le commissaire indique enfin que Madagascar ne peut pas compter sur l'aide de l'UE pour défendre sa position sur les questions des îles Eparses.

11/06 - Signature d'une convention relative au plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF). Un plan qui couvre la période 2015-2019. « *Cette signature souligne l'engagement de réaliser tout ce qui a été discuté et négocié dans le cadre de la concrétisation de la politique générale de l'État* », déclare le chef du gouvernement. Pour Fatma Samoura, représentante résidente du système des Nations unies (SNU) la signature n'est qu'une étape dans le renouvellement de la convention UNDAF, dont la précédente, alignée au « *Madagascar action plan* » (MAP), est devenue caduque en 2012. Les agences des Nations unies doivent maintenant élaborer leurs programmes et leurs plans d'action, afin de pouvoir mobiliser les ressources financières des partenaires. Le plan signé se doit d'être en phase avec les orientations et les objectifs du PGE et être élaboré conjointement par « *l'équipe pays* » du SNU et le gouvernement. « *Il ne nous reste plus que six mois pour mobiliser les moyens et affiner de concert les stratégies de mise en œuvre avec les partenaires que nous allons identifier* », souligne Fatma Samoura. Sur une somme de 523,4 millions de dollars nécessaires à l'UNDAF pour la période 2015-2019, près de 53% restent à mobiliser. La loi de finances rectificative qui devrait être adoptée par l'assemblée se devra d'apporter toutes les précisions nécessaires sur la PGE que réclament les partenaires.

12/06 - Signature du « document cadre de programmation pays 2014-2019 », entre la FAO et le gouvernement. Il porte sur les domaines suivants : intensification durable et profitable de la production agricole, éducation et promotion de la nutrition, gouvernance et gestion durable des ressources naturelles, renforcement de la résilience des ménages face aux conséquences de l'adaptation au changement climatique.

► Divers

01/06 - Perspectives d'émigration en Arabie Saoudite. Après avoir été reçu par le président de l'assemblée nationale, Saad Al Baddah, émissaire d'une agence de placement d'Arabie Saoudite, a rencontré le ministre de la population. Il affirme que chaque année son pays a une capacité d'accueil de plus de 100.000 nouveaux travailleurs. *Tananews* réagit à cette information : « *C'est formidable mais combien rentreront les pieds devant ?* ». « *Les agences négrières saoudiennes osent venir recruter en plein jour à Madagascar et sont scandaleusement reçus par le président de l'assemblée nationale et par ministre de la population qui leur déroule tapis rouge* », dénonce le journaliste blogueur Alain Rajaonarivony.

02/06 - Ruée d'investisseurs chinois : un appel à la vigilance de l'ambassade malgache en Chine. Ils se présentent souvent comme des holdings d'investissement et font forte impression. Le diplomate décrit ainsi leur comportement : « *ils peuvent venir à bord d'un bel avion privé flanqué du drapeau chinois, ils viennent vous chercher avec une Rolls Royce et n'hésitent pas à organiser les rencontres dans des palaces. Mais en réalité, ce n'est que de la poudre aux yeux. (...) Certains profitent de la défaillance institutionnelle et juridique chinoise qui débouche sur le principe de un pays à deux systèmes. D'une part, il y a la grande Chine et d'autre part Hong-Kong et Macao. Certains investisseurs profitent de ces deux systèmes pour devenir intouchables. Ils installent leur siège à Hong-Kong et si les affaires qu'on noue avec eux ne marchent pas, on ne sait pas vers qui se tourner* ». En effet, les sociétés installées à Hong-Kong et à Macao ne sont pas contrôlées par les autorités chinoises. C'est ainsi qu'à Madagascar, des sociétés défaillantes quant au respect de leur cahier des charges ne peuvent pas être contrôlées par l'ambassade de Chine, leur siège étant situé à Hong-Kong. Devant un Etat malgache très faible en gouvernance, ces sociétés n'en font qu'à leur tête sur le plan socioéconomique et environnemental. Il faut donc bien « *verrouiller* » les contrats pour en faire respecter tous les aspects.

04/06 - 3^{ème} recensement général de la population : l'UE va débloquer 6 millions d'euros, soit 50% du financement nécessaire. L'ambassadeur de l'UE souligne que « *le recensement est l'un des meilleurs outils d'aide à la prise de décision, permettant de recenser les ressources disponibles et d'identifier les besoins du pays* ». La ministre de la population, précise que « *le RGPH fournit plusieurs indicateurs sur le développement socioéconomique en plus des informations sur la population* ». Cette opération verra également le soutien de la Banque mondiale, du Fnuap et du système des Nations unies. Aucun recensement n'a pu se tenir depuis 20 ans. Les Nations unies recommandent pourtant à chaque pays la réalisation du RGPH tous les 10 ans pour permettre aux décideurs, tant privés que publics, d'avoir accès à des données statistiques fiables.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 15/06/14, 1 euro = 3192 Ariary (cours pondéré)